



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Mobilité et des Travaux publics et à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Les récentes vagues de chaleur ayant touché l'Europe ont entraîné une baisse significative des niveaux d'eau dans plusieurs cours d'eau, notamment le Rhin. Cette situation soulève de vives inquiétudes quant à ses répercussions sur le transport fluvial, avec des restrictions de navigation, une réduction des capacités de chargement des péniches, ainsi que des perturbations importantes des chaînes logistiques et de l'approvisionnement.

Dans ce contexte, nous souhaiterions poser les questions suivantes :

- Qu'en est-il des débits actuellement observés dans la Moselle, et quelles sont les tendances constatées ces dernières semaines ?
- Quelles sont les conséquences observées ou anticipées des faibles niveaux d'eau sur les voies navigables utilisées par le Luxembourg, notamment en ce qui concerne le transport de marchandises et la compétitivité du port de Mertert ?
- Quelles mesures ont été prises ou sont envisagées par le gouvernement afin d'atténuer les impacts de ces épisodes de basses eaux sur le transport fluvial ?
- Le gouvernement dispose-t-il d'études ou d'analyses portant sur l'impact du changement climatique sur les niveaux d'eau des cours d'eau et, par conséquent, sur la navigabilité des voies fluviales utilisées par le Luxembourg ?
- Dans l'affirmative, quelles en sont les principales conclusions et quelles adaptations stratégiques sont envisagées pour garantir la résilience du transport fluvial à moyen et long terme ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Ben Streff
Député